



SCFC/FF

POLITIQUE TARIFAIRE 2020-2021

CAPACITE EN DROIT

La Capacité en droit

Diplôme national prévu à l'article D. 613-6 du code de l'éducation dont les modalités de préparation et d'obtention sont définies par **un décret du 4 mars 1932 modifié par un décret du 30 mars 1956**

- être âgé de dix-sept ans accomplis au 1er novembre de l'année de leur première inscription

Tarifs Formation Continue

Tarif 1ere année	Tarif 2 ^e année
1710 €	1620 €

Base 10 €/heure